**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Guatemala**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 25 janvier 2023 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Guatemala pour la présentation de son rapport.

Alors que la situation des droits de l’Homme au Guatemala demeure préoccupante, notamment après la fermeture de la Commission internationale contre l’impunité au Guatemala en 2019, la France encourage les autorités guatémaltèques à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Prendre toutes les mesures utiles pour garantir l’indépendance de la justice ;

2/ Abolir la peine de mort, en toutes circonstances, et ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

3/ Prendre toutes les mesures utiles pour protéger la liberté de la presse et garantir la sécurité des journalistes et des défenseurs des droits ;

4/ Garantir l’accès aux droits et santé sexuels et reproductifs, lutter activement contre les violences faites aux femmes et ratifier la Convention d’Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à égard des femmes et la violence domestique./.

Je vous remercie./.